# Les retraité sont dans l'action, toujours …

**SOCIAL** ■ La situation des retraités est dénoncée par des organisations

## Leur retraite fond comme neige au soleil

**Elles tirent la sonnette d'alarme. Dans un courrier adressé aux parlementaires du département, six organisations de retraités (*) pointent la dégradation des conditions de vie des retraités.**

« 10 % des retraités vivent sous le seuil de pauvreté et cette situation s'aggrave encore du fait des politiques d'austérité », dénoncent-elles. « Un chiffre beaucoup plus important en Creuse », assure Maurice Boudard, membre de la Fédération syndicale unitaire de la Creuse.

**UNION.** Les membres des six organisations syndicales de retraités veulent alerter les élus parlementaires sur les conditions de vie des retraités. BRUNO BARLIER

### Prochaine mobilisation le 1er avril

Les organisations syndicales ont décidé de s'unir pour se faire entendre. Ensemble, elles ont écrit un courrier dévoilant leurs revendications pour l'année 2015. Le retour à la valorisation annuelle des pensions et retraites au 1er janvier ; le droit à la retraite à 60 ans ; un minimum de retraite équivalent au Smic et un montant de l'ASPA égal au seuil de pauvreté, l'accès au soin pour tous sont notamment cités. Autre point : la fiscalisation. La majoration de 10 % des pensions ayant eu au moins trois enfants est imposable depuis le 1er janvier 2014, engendrée par la réforme des retraites. Ensuite, une demi-part fiscale était attribuée aux retraités ayant élevé au moins un enfant. Progressivement supprimée depuis 2009, elle l'a été définitivement en 2013. « Ce sont des coups durs qui impactent fortement les retraites », assure Maurice Boudard. Après avoir rencontré le député Michel Vergnier en novembre, les organisations ont été reçues par le préfet, jeudi matin. « Un moment d'écoute », selon Bernard Monteil, affilié à la FGR-FP. Le préfet a énoncé qu'il ferait remonter nos revendications. « La prochaine mobilisation est prévue le 1er avril, au niveau national, et probablement à Guéret. ■

**Marion Justiniien**

(*) La CGT, la FGR-CP (retraités de la fonction publique), la Fédération syndicale unitaire, l'union nationale des syndicats autonomes, l'Union nationale des retraités et des personnes âgées et la Fédération générale des retraités des chemins de fer.

Journal La Montagne du samedi 14 février 2015